

# Sous le manteau de Notre-Dame

## Se nourrir l'âme en moins de 250 mots!

Paroisse Assomption de Notre-Dame

Chronique 12

5<sup>e</sup> semaine du Carême, année de notre Seigneur 2025

### **Pourquoi avons-nous l'obligation d'assister à la messe le dimanche ?**

Chers Frères et Sœurs en Jésus-Christ,

L'obligation d'assister à la messe le dimanche trouve ses racines dans la Bible et dans la Tradition de l'Église. Tout d'abord, le dimanche est célébré en mémoire de la Résurrection de Jésus-Christ, survenue le « premier jour de la semaine » (Mt 28, 1, *Crampon*). C'est ce jour qui marque la victoire de la vie sur la mort, et il est donc devenu « le jour du Seigneur » (Ap 1, 10, *Crampon*), un jour où les chrétiens sont appelés à se rassembler pour adorer Dieu et célébrer cette œuvre salvifique.

Le *Catéchisme de l'Église catholique* enseigne clairement : « Le dimanche et les autres jours de fête de précepte, les fidèles sont tenus par l'obligation de participer à la Messe » (§ 2180). Cette participation est essentielle pour vivre pleinement notre foi, nourrir notre vie spirituelle, et renouveler notre engagement envers Dieu et la communauté chrétienne. Le dimanche est un jour de célébration, un moment où l'Église se réunit pour adorer le Seigneur et recevoir la grâce de l'Eucharistie, le sacrement qui est, selon le *Catéchisme*, « source et sommet de toute la vie chrétienne » (§ 1324). Le manquement délibéré et sans raison sérieuse à cette obligation constitue un péché mortel, car il implique un refus de recevoir la grâce de Dieu et de vivre en communion avec l'Église (§ 2181).

Dans la prochaine chronique, dans le cadre de la Semaine Sainte, nous réfléchirons sur le mystère profond de la Rédemption : pourquoi Dieu a-t-il choisi la souffrance de la croix comme moyen de salut pour l'humanité ?

*In Maria, spes nostra,*

Conrad B. Piché